

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, au Langon, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
MOREAU Yannick	DAMVIX	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
ROBIN Noël	LIEZ	Pouvoir à MOREAU Yannick
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
BAUDOUIIN Jacques	XANTON CHASSENON	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
<i>Présents : 10 – représentés : 1</i>		11/15
CC Sud Vendée Littoral		
GRELAUD Frédéric	CHAILLE LES MARAIS	Suppléant
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	Pouvoir à BOURNEL Paul
MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
LAMY Judicaël	LA TAILLEE	
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
<i>Présents : 11 – représenté : 1</i>		12/14
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS Laurent	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
LUCAS Noëlla	L'ORBRIE	
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	Pouvoir à GATINEAU Dominique
BOURDEAU Marylène	ST MARTIN DES FONTAINES	Suppléante
<i>Présents : 10 – représentés : 2</i>		12/22
CC Pays de la Chataigneraie		
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	Pouvoir à GUITHON Jacky
BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS	Pouvoir à GUENION Christian
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
<i>Présents : 2 – représentés : 2</i>		04/10
Total présents :		33
Total représentés :		6
Total présents et représentés :		39/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : CTEAU VENDEE AVAL ET LONGEVES – DELIB 35/2025

Pour 2025 (année 5 du contrat), le montant total estimatif des travaux sous maîtrise d'ouvrage du SmVSA s'élève à 2.2M € TTC, répartis pour 1.787 M € en marais et 412 000 € sur les cours d'eau de la Longèves et de la Vendée (amont de Fontenay le Comte). Les paragraphes ci-après détaillent ces actions :

VOLET COURS D'EAU

Comme pour les autres CTEau, la saison de travaux 2024 a été perturbée par les intempéries. Nous favoriserons ces actions de 2024, engagées et validées par les propriétaires dans les premiers mois de l'été.

Parmi ces reports, on retrouve les travaux de rétablissement de la continuité écologique dans le cadre du programme LIFE : trois ouvrages sur le ruisseau des Ilots doivent faire l'objet de travaux sur la commune de Bourneau : deux remplacements de buse par des ponts cadres et une recharge en aval d'un pont Départemental. Ces actions seront réalisées par l'entreprise ASA TP.

Toujours dans le cadre de l'étude LIFE, les deux ouvrages situés à la Baudonnière, sur Bourneau également, devrait faire l'objet de travaux en supprimant les seuils et en accompagnant le lit mineur pour éviter une érosion aval et des berges.

L'ouvrage de Boisse va faire l'objet d'une étude spécifique sur la continuité écologique : doté d'une hauteur de chute plus importante que les autres ouvrages de l'axe Vendée, le rétablissement de la migration piscicole est plus complexe avec aussi, une cote de niveau d'eau qui influence la ligne d'eau jusque dans le centre de Fontenay le Comte.

La déconnexion du plan d'eau de la Grand Court est reportée à l'été 2025 suite aux pluies mais également à la consultation des services de la DRAC Pays de la Loire, qui nous a fait savoir que le projet n'est pas soumis à une archéologie préventive. L'entreprise TERRA TP est en charge des travaux.

Initialement prévue en 2024, la restauration morphologique de la Longèves à l'Hermenault pourra avoir lieu cet été avec l'entreprise AGEV sur un linéaire de 420m. Autre secteur, avec cette fois une remise en talweg, en partenariat avec le service ENS du Département de la Vendée, sur le ruisseau du Fougeray à Pissotte. L'idée est de recréer un lit mineur méandriforme avec des mares à proximité pour diversifier les habitats et les espèces présentes sur le site tout en maintenant l'accès ouvert au public.

La restauration de la ripisylve sur la Vendée en amont de Pilorge est au programme : en effet nous avons constaté bon nombre d'arbres en mauvais état ou penchants sur les berges. Afin d'éviter qu'ils se retrouvent dans les ouvrages en aval lors de crues, il est préférable d'intervenir en amont.

Voici par thématique les montants estimatifs du programme 2025 :

-  Travaux continuité écologique ouvrages LIFE Longèves : **90 000 € TTC**
-  Etude continuité écologique Boisse : **73 000 € TTC**
-  Restauration morphologique : **20 400 € TTC**
-  Remise en talweg : **72 000 € TTC**
-  Déconnexion du plan d'eau Grand Court : **84 000 € TTC**
-  Ripisylve Vendée : **30 000 € TTC**
-  Suivis : **18 000 € TTC**
-  Animation : **25 000 € TTC**

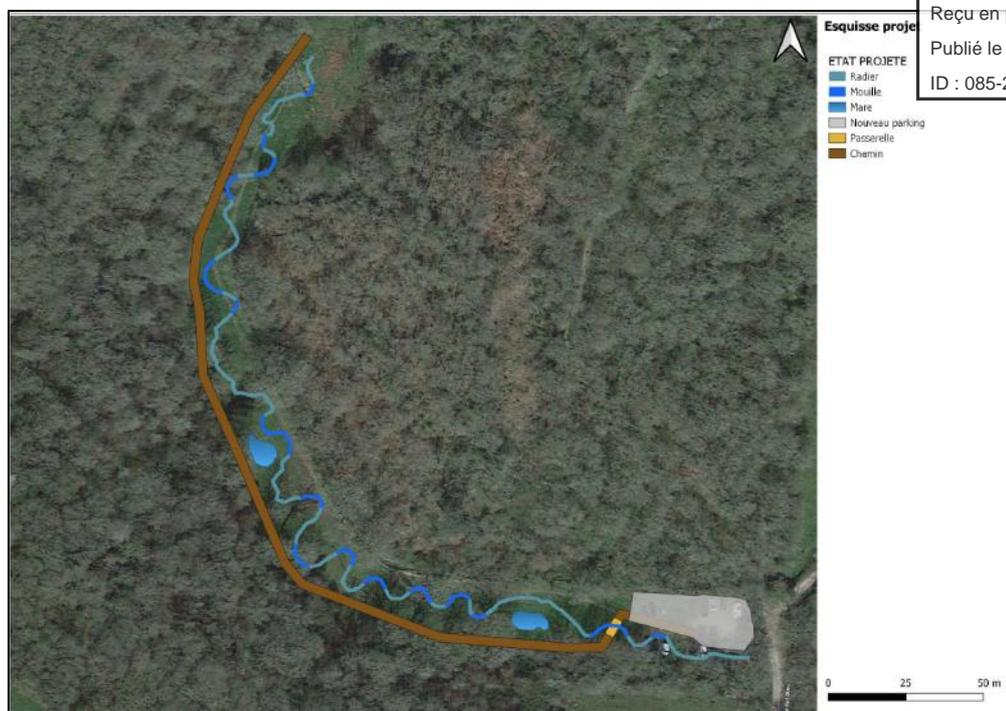
Toutes ces actions portent le budget prévisionnel pour la partie cours d'eau à 412 400 € TTC.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 085-258501634-20250324-DELIB352025-DE



PLAN DU PROJET DE REMISE EN
TALWEG DU FOUGERAY A
PISSOTTE

VOLET MARAIS

Elagage, désencombrement :

Les interventions porteront sur le retrait d'embâcles, d'arbres morts... et /ou penchants (entretien courant) sur les axes principaux du bassin de la Vendée (Rivière Vendée, canal de la Baisse, Cinq Abbés) pour **5 000 € TTC**.

Curage et élagage :

Des travaux de curage et d'élagage préparatoires sont programmés sur :

- 🚧 La Ceinture des Hollandais au Nord de Moreilles sur 3200 ml environ pour un montant de **55 000 € TTC**
- 🚧 L'Acheneau à Fontenay le Comte sur 1590 ml pour un montant de **25 000 € TTC**

Actions sur les berges :

Des travaux de restauration de berges par technique mixte (pieutage avec mise en pente douce et plantations d'hélophytes) sur le canal des Cinq Abbés et la Rivière Vendée dans la poursuite des travaux réalisés depuis 2021.

- Montant de dépense estimé :
 - Restauration de berges (pieux/enrochement) : **100 000 € TTC**
 - Plantation d'hélophytes : **10 000 € TTC**

Restauration de l'ouvrage de la Boule d'Or et continuité écologique :

L'ouvrage de la Boule d'Or date des années 60 et montrent des signes de fragilité (vannage, système de manœuvre). Sa restauration, prévue pour l'été 2025, comprendra le changement des 3 vannes section par des vannes levantes. En lien avec le programme LIFE REVERS'Eau l'ouvrage doit être équipé pour la continuité écologique d'une passe à poissons et d'un système de vidéo-comptage permettant de vérifier et analyser les espèces franchissant l'ouvrage.

Le montant global du projet est estimé à **1 200 000 € TTC** :

- Réhabilitation des vannes : **870 000 € TTC**
- Passe à poissons : **200 000 € TTC**
- Maîtrise d'œuvre : **130 000 € TTC**

Continuité écologique :

L'ouvrage du Petit Vanneau sur la Ceinture des Hollandais figure parmi les ouvrages visés au programme REVERS'Eau. Une rampe à anguille est envisagée d'être installée en 2025 pour 20 000 € TTC.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 085-258501634-20250324-DELIB352025-DE



A l'issu des études finalisées en 2024, et afin de lisser le programme de travaux, d'autres ouvrages seront visés en 2026 :

- Massigny, : passe à poissons
- La Perle : passe à poissons
- La porte à la mer du canal des Cinq Abbés avec l'installation d'un système automatisé sur la vannette.

Communication :

Dans le cadre des 4 CT Eau, le SmVSA doit communiquer sur les différents travaux qu'il porte, ainsi que sur les actions mises en œuvre sur son territoire. Différents supports pourront être mobilisés (panneaux, plaquettes, bulletins, développement du site internet, ...) avec un montant estimatif de 20 000 € TTC.

Animation :

L'animation du volet marais sera assurée :

- Par 2 techniciens,

Incluant également la mutualisation pour les autres CT Eau avec :

- Un mi-temps pour la partie administrative,
- Un mi-temps pour la partie communication
- Un mi-temps pour la partie coordination des 4 CT Eau.

Montant de dépense estimé : 180 000 € TTC

La gestion 2025 des EEE a déjà fait l'objet d'une délibération le 24/02/2025, pour un montant estimatif de 172 000€ sur ce CTEau.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité se prononce favorablement sur la programmation 2025 des actions du CT Eau Vendée aval Longèves telles que présentées ci-avant et autorise le Président :

- A mettre en œuvre la programmation 2025 ;
- A procéder aux consultations des entreprises dans le respect du code des marchés publics ;
- A solliciter les différents partenaires financiers ;
- A réaliser les travaux et à signer les marchés et toutes les pièces nécessaires au bon accomplissement de ces actions pour les montants de dépenses cités précédemment ;
- A inscrire ces actions au budget 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER